Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin
Lundi 5 octobre 2026
Théâtre Mogador – à partir de 19h

Présents : Jean-Baptiste BOURGEOIS, Dan BUCHWALD, Julie COSTEROUSSE, Line DUCLOS, Laura GONNELLA (Le Chouchou), Stéphane GUILLO, Martin HUREL, Carine JAGIELSKI, Olivier LAZZARINI, Joséphine LHUSSIER, Mina SAIM, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Nicolas COUR (élu référent).

Excusé : Adrien TILLIARD.

La réunion est précédée d'une visite du Théâtre Mogador et de ses coulisses par Olivier Lazzarini, Directeur commercial et marketing chez Stage Entertainment.

À titre liminaire, les conseillers sont remerciés pour leur travail ces trois dernières années.

1. Consultation sur l'attribution des reliquats de budget

Les reliquats de budget du Conseil de quartier s'élèvent à :
- 8264€ en investissement
- 3200,80€ en fonctionnement.

Sur leur budget d'investissement, les conseillers souhaitent à la majorité des membres présents (10 pour, 1 abstention) le financement de nouvelles stations de gonflage pour vélos place de la Trinité et boulevard Montmartre (4080€).

Sur leur budget de fonctionnement, les conseillers souhaitent, à l'unanimité des membres présents, financer :
- une prestation de maraude avec distribution de duvets par l'association La Balade des lucioles (270€)
- des places de spectacle pour seniors à l'International Visual Theatre (110€).

2. Point sur l'espace public

2.1. Pistes cyclables

Le financement par la Ville de pistes cyclables Boulevard des Italiens et Boulevard des Capucines est toujours suspendu.

À noter : des conseillers indiquent que le trottoir du Boulevard des Italiens, entre les rues du Helder et Taibout, est si détérioré par des racines d'arbres, que des passants tombent tous les jours. Il conviendrait de sécuriser le périmètre.
Note post-réunion : il est prévu que les pieds d'arbres soient repris par les services prochainement.

2.2. Circulation rue Taitbout

Concernant les difficultés de circulation rue Taitbout, des riverains ont rencontré vendredi dernier Paul BOIVIN, adjoint à la maire du 9e délégué notamment à l'aménagement de l'espace public.

Pour rappel, l'inversion du sens de circulation de la rue Taitbout a été expérimentée en 2022 et 2023 afin de limiter le trafic sud-nord, notamment dans la perspective du réaménagement de la rue de Clichy.

Cette mesure a bien permis de réduire la circulation sur l'axe. Toutefois, elle a entraîné un report important vers la place Kossuth et la saturation de ce carrefour, et compliquait fortement l'accès à un parking souterrain du secteur.

C'est pour ces raisons que cette expérimentation a pris fin en avril 2024.

Des adaptations de voirie ont ensuite été réalisées, notamment pour faciliter la giration entre les rues d'Aumale et Catherine de La Rochefoucauld et limiter les nuisances sonores provoquées par les véhicules.

Une nouvelle inversion ne peut pas être envisagée isolément, au risque de déplacer les difficultés vers les rues voisines et de saturer à nouveau certains carrefours. La mairie du 9e souhaite ainsi reprendre l'analyse à l'échelle du secteur complet afin d'identifier une solution qui permette à la fois de réduire le trafic de transit, de maintenir l'accès des riverains et des parkings, et d'éviter un nouveau report de circulation.

Des études du plan de circulation à large échelle dans le 9e seront lancées par la Direction de la voirie à l'initiative de la mairie du 9e, dès que la Ville de Paris aura débloqué des crédits pour les arrondissements.

De même, sera étudiée la possibilité de supprimer une file de stationnement rue Moncey, à l'instar de ce qui a été réalisé rue de Liège pour sécuriser la circulation sur les trottoirs, empruntés le matin par les scooters et motos.

Catherine JAGIELSKI indique qu'il serait souhaitable que l'étude du plan de circulation inclue la rue de la Chaussée d'Antin, extrêmement saturée, et dont le feu tricolore côté boulevard Haussmann ne reste au vert que quelques secondes.

2.3. Station de métro Havre-Caumartin

La station sera fermée pour des travaux de désamiantage à partir de février ou mars 2027, et ce pendant 2 ans. A la demande de Madame la maire, la RATP a précisé que les travaux ne pouvaient pas avoir lieu en site occupé.

3. Questions et annonces diverses

3.1. Annonces du Comité Haussmann

Olivier Lazzarini indique que le Comité Haussmann, dont il fait partie, a prévu des illuminations boulevard Haussmann à partir du 12 novembre, ainsi qu'un grand sapin très original place Diaghilev.

Par ailleurs, une nouvelle exposition à ciel ouvert, du type de celle organisée avec les statues d'animaux de Bassompierre en 2023, est en cours d'organisation.

Enfin, il est rappelé que le Comité a financé et mis un disposition un podcast en lien avec le quartier : L'INCONNU D'HAUSSMANN - Animé par Martin Quénéhen / Radio France

3.2. Aménagement de la rue Godot de Moroy

Martin HUREL et Jean-Baptiste BOURGEOIS demandent si la Ville a fait, depuis juin, des annonces concernant la végétalisation de la rue Godot de Moroy.

Nicolas COUR indique que :

- La Ville n'a pas reconduit la démarche Embellir votre quartier, qui prévoyait le cadre de ce réaménagement.
- À ce jour, la végétalisation de la rue n'est pas budgétisée par la Ville.

3.3. Propreté

Des conseillers souhaiteraient connaître la fréquence de passage des engins de nettoyage dans les rues du 9e.

M. Nicolas COUR indique que cette fréquence dépend de la fréquentation de la rue, de sa taille, ainsi que des besoins spécifiques à chaque quartier, mais qu'elle est en tout cas d'au moins une fois par semaine. Des « grandes lessives », pour un nettoiement intense horizontal et vertical, peuvent aussi être prévues de façon ponctuelle. Par ailleurs, deux problèmes se posent en termes de propreté :

- les effectifs et le matériel sont calculés par la Ville en fonction de la population par arrondissement, et non en fonction de sa fréquentation, ce qui est problématique pour le secteur des Grands magasins ;
- le nettoiement se fait à l'eau claire, sans produit désinfectant, ne faisant pas disparaître les divers germes et odeurs de la rue.

4. Agenda

Il est possible de déposer sa candidature jusqu'au 15 octobre inclus, pour le tirage au sort des nouveaux conseillers de quartier. Celui-ci aura lieu en mairie sous contrôle d'huissier le 10 novembre prochain. Des personnalités qualifiées seront désignées en conseil d'arrondissement, au sein de chaque conseil de quartier, le 7 décembre. Les nouveaux Conseils de quartier seront alors au complet.